



Formation de Formateur-Habilitation Non Electriciens



OBJECTIFS – APTITUDES & COMPETENCES

Être en mesure d'animer en autonomie des stages de formation en habilitations électriques niveaux non-électricien B0-H0-BS-BE Manoeuvre, BF/HF

Compétences visées

Savoir transmettre le contenu de la norme NF C18510
Être capable d'organiser des sessions de formation adaptées au référentiel pédagogique et de réaliser une évaluation théorique et pratique
Être capable de transmettre un message de prévention concernant les risques électriques
Savoir évaluer les compétences théoriques et pratiques en vue de donner un avis sur le niveau d'habilitation à délivrer

PUBLIC

Toute personne souhaitant être formateur en habilitations électriques non-électricien

MODALITÉS

Durée : 28 heures.

Nombre de participants de 8 à 10 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 0 mois .

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Attestation module de base en prévention (INRS)

COMPÉTENCES À DÉTENIR

Une capacité à prendre la parole en public

Posséder le niveau d'habilitation électrique qu'il veut animer en formation

Textes officiels

Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail, issus du décret n° 2010 _ 1118 du 22 septembre 2010

NF C18-550 du 3 octobre 2011 et NF C18510 de Janvier 2012

Programme détaillé

JOURNÉE 1

Raisons de l'habilitation électrique

- Causes et conséquences de l'accident de travail d'origine électrique
- Les peines encourues. Obligation de l'employeur et du salarié
- Adaptation au formateur
 - Test de connaissance Habilitation électrique

Notions élémentaires d'électricité

- Le courant continu, le courant alternatif
- Le monophasé, le triphasé
- Tension, Intensité, Résistance, Puissance
- La loi d'Ohm
- Les générateurs
- Les récepteurs
- Couleurs et usage des conducteurs
- L'onduleur, le groupe électrogène

Sensibilisation aux risques électriques

- Statistiques des accidents de 1975 à 2016
- Les effets du courant sur le corps humain
- Les domaines de tension
- La tension limite de sécurité, l'intensité et le seuil mortel

Prévention des risques électriques

- Principes généraux de prévention.
- Différentiation des contacts directs et indirects.
- Solution pour se protéger des contacts directs et indirects
- Les indices de protection des matériels

Étude de l'habilitation

- Les zones d'environnement dans tous les domaines de tension
- Les habilitations et les zones d'environnement
- Les canalisations encastrées ou enterrées.
- Rôle de l'employeur et des différents habilités
- Le principe d'habilitation

L'environnement

- Les zones d'accès en exercice
- Le transformateur de séparation
- L'analyse du risque

JOURNÉE 2

L'appareillage Basse Tension

- Les matériels électriques BT mono et triphasé
- La protection contre la surintensité, la surtension, le court-circuit et le défaut d'isolement

Le module BS

- Définition et limites du BS
- Les Équipements de Protection Individuels et Collectifs
- Les étapes fondamentales de la mise hors tension

Le module BE manoeuvre

- Définition et limite du BE manoeuvre

Comportement de l'habilité face à l'accident et l'incendie d'origine électrique

- Approche Théorique du secourisme en rapport avec la basse et la haute tension
- Possibilités de lutte contre l'incendie d'origine électrique
 - Évaluation théorique
 - Exercice pratique d'analyse du risque et de mise hors tension

JOURNÉE 3

Module Travaux non électrique

- Accès des engins de chantiers et des opérateurs en zone d'environnement
- Canalisation enterrée. Travaux Hors tension / Travaux dans l'environnement

Les habilitations électriciens

- Rôle du BR
- La Consignation et le rôle des BC B1 B2 BE

Étude de la NF C 18-510 et de la doc. INRS

- Décret de 2010
- ED 6127 et ED 6187

Les schémas de liaison à la terre

- Rôle et schéma de TT IT TN (C ; S)

JOURNÉE 4

- Mise en situation pédagogique des participants : exposés théoriques sur différents thèmes
 - Mise en situation pratique
 - Cas concrets de l'épreuve pratique

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Travail sur support pédagogique fourni aux stagiaires

- Échanges interactifs sur les expériences professionnelles
- Travaux pratiques
- Contrôle des connaissances (évaluations formative et certificative)

Moyens techniques

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que tapis et nappe isolants, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension), dispositifs de condamnation et appareils de mesure

Evaluation

Évaluation formative en cours de formation et par questionnaire
Jury de formateurs composé de l'intervenant et d'un autre formateur habilitation électrique de l'organisme de formation pour l'évaluation sommative avec mise en situation par une animation sur un thème de la NF C18510

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.